

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/06/2024 - 4401 - 2007 B 50359 - 433 926 821 - ALMAG

ALMAG

Société à responsabilité limitée au capital de 211 200 €

Siège social : Boulevard Lafayette

22300 LANNION

R. C. S. SAINT BRIEUC 433 926 821

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Assemblée Générale, considérant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est bénéficiaire de 63.319,04 euros, décide de l'affecter en intégralité au compte « Autres Réserves ».

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

CERTIFIEE CONFORME

SARL ALMAG
19 Bd Lafayette
22300 LANNION
SIRET : 433 926 821 00029



ALMAG

Société à responsabilité limitée au capital de 211 200 €
Siège social : Boulevard Lafayette
22300 LANNION
R. C. S. SAINT BRIEUC 433 926 821

RESOLUTION VOTEE
AU COURS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 JUIN 2024

L'Assemblée Générale, considérant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est bénéficiaire de 63.319,04 euros, décide de l'affecter en intégralité au compte « Autres Réserves ».

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIEE CONFORME

SARL ALMAG
19 Bd Lafayette
22300 LANNION
SIRET : 433 926 821 00029



1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2024

Désignation de l'entreprise :	SARL ALMAG	Néant		
Adresse de l'entreprise :	19 BD LAFAYETTE 22300 LANNION			
Numéro SIRET* :	43392682100029			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	12	Ex. N-1 clos le :
	Exercice N, clos le : 31/12/2023			31/12/2022
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M Incorporelles - Autres*	014	016		
M Immobilisations corporelles*	028	030	410 429	73 938
O Immobilisations financières* (1)	040	042	1 418 900	1 288 900
Total I (5)	044	048	410 429	1 362 838
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	052		
I - Marchandises*	060	062		
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070	5 621	5 621
U (2) - Autres* (3)	072	074	18 339	17 270
L Valeurs mobilières de placement	080	082		
A Disponibilités	084	086	207 872	219 801
N Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II	096	098	231 832	242 691
Total général (I + II)	110	112	410 429	1 605 529

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	211 200	211 200
Ecarts de réévaluation	124		
P Réserve légale	126	21 120	21 120
R Réserves réglementées*	130		
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	581 117	526 782
P Report à nouveau	134		
R Résultat de l'exercice	136	63 319	54 335
E Subventions d'investissement	137		
S Provisions réglementées	140		
Total I	142	876 756	813 437
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	9 000	9 000
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	672	672
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) 169 1 022)	172	1 022	1 565
E Comptes courants d'associés	173	322 390	320 649
S Autres dettes	175	514 830	460 207
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	847 914	792 092
Total général (I + II + III)	180	1 724 670	1 605 529

R (1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
N (2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
O (3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

										Néant			
Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG										Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE										31/12/2023		31/12/2022	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209							210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215							214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217							218	61 320		57 552
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)									222			
	Production immobilisée*									224			
E	Subventions d'exploitation reçues									226			
X	Autres produits									230			
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232	61 320		57 552
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)									234			
H	Variation de stock (marchandises)*									236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)									238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*									240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :									242	3 047		3 448
E	- mobilier - immobilier)												
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :									243	1 129		1 135
	Rémunérations du personnel*									244	5 888		6 017
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252			
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)									255			
P	Dotations aux provisions									256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)									259			
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles									260			
	Total des charges d'exploitation (II)									264	10 064		10 600
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	51 256		46 952
	Produits financiers (III)									280	231		207
D	Produits exceptionnels (IV)									290	24 814		21 335
I	Charges financières (V)									294			
V	Charges exceptionnelles (VI)									300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies									347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D									348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)									306	12 983		14 158
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310	63 319		54 335
B - RESULTAT FISCAL										312	63 319	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2													
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles									318			
I	Provisions non déductibles*									322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)									324	12 983		
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés									247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC									248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option									251	17 443		
G	Part de loyers dispensé de réintégration									249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
Entreprises nouvelle (44 sexes)										986			
Zone franche urbaine (44 octies a)										987			
Zone restruct. défense (44 terdecies)										127			
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)										138			
Bassins d'emploi à redynamiser										991			
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)										981			
Jeune entreprise innovante (44 sexes A)										989			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD										992			
ZFANG (44 quaterdecies)										345			
Investissements et souscriptions outre-mer										344			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)										993			
Dont créance due au report en arrière du déficit*										346			
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)										643			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)										645			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)										647			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)										648			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)										641			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)										999			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)										649			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS										352	68 931	354	
Bénéf. col.1, Déficit col.2													
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)									356			
E	Déficits antérieurs reportables* :											360	
dont imputés/résultat :													
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS										370	68 931	372	
Bénéf. col.1, Déficit col.2													

Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420	73 938	422		424		426	73 938	
M	Constructions	430	410 429	432		434		436	410 429	
M	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480	1 288 900	482	130 000	484		486	1 418 900	
TOTAL		490	1 773 266	492	130 000	494		496	1 903 266	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520	410 429	522		524		526	410 429	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agencs divers	540		542		544		546		
O	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	410 429	572		574		576	410 429	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5				
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
1	2	3	4	5		19 % 6	15% ou 12,8% 7	0 % 8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19%		579		Régularisations *	590					
TOTAL					596					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG							Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B			780

II DEFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		0
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		0
Déficits de l'exercice	860		
TOTAL des déficits restant à reporter	870		0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 950	Montant de la TVA collectée	374	6 132
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325	1 950			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	2 018	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	599
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	2 018			
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397		

AL

Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG	Néant : ☐	**
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subv. d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	106	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	
Total 3	152	0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128		